

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**EN DATE DU 21 JANVIER 2013**

L'an deux mille treize et le vingt et un janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian FAURIE, Maire.

Présents : Ch. FAURIE – J. FERNANDES - A. LEGRAND - G. ESTAMPE - D. NADALIN - M. PORTES - M. F. SAURIN - T. MARTY - G. CABESSUT – L. COMBE - N. DEYSSON - D. HENRY - R. BERINGUIER – A. M. FERNEKES - Ph. BOUCHE - D. MALHAIRE

Absents excusés : M. CAMP - M.B. PANASSIE - L. BONHOMME - B. DE SOUSA

Absents : N. REY - A. MASSOT - R.M. URRIOLABEITIA - C. ECHARDOUR - V. RICCI

Procuration de L. BONHOMME à Ch. FAURIE  
Procuration de B. DE SOUSA à G. CABESSUT  
Procuration de M.B. PANASSIE à D. NADALIN

Secrétaire de séance : Mme A.M. FERNEKES a été nommée secrétaire de séance.

**AFFAIRES GENERALES**

**APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 10 DECEMBRE 2012**

*Rapporteur : Christian FAURIE*

Monsieur FAURIE demande si le compte-rendu de la séance précédente appelle des observations. Aucune observation n'étant formulée, le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 10 décembre 2012 est approuvé.

**INFORMATION SUR DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT**

*Rapporteur : Christian FAURIE*

Depuis le dernier Conseil Municipal, la décision suivante a été prise par le Maire de Bouloc en vertu des pouvoirs qui lui ont été conférés par le Conseil Municipal dans sa séance du 15 Mars 2008.

Référence	Objet	Attributaire	Montant
N°2012/06	Marché pour la prise en charge des travaux de graphisme et d'impression (période 2013-2014)	Société EVOLUPRINT Parc Industriel Euronord 10 rue du Parc 31150 BRUGUIERES	15.696,00 € TTC avec routage+ frais d'affranchissement d'un montant maximum de 6.732,00 € T.T.C. pour 1 an
N°2012/07	Marché public relatif à l'organisation et direction du service enfance (ALAE et ALSH), la gestion du service jeunesse (Point Accueil Jeunes, Centre Initiatives Jeunes, Contrat d'Accompagnement à la Scolarité) et l'animation du Conseil Municipal des Jeunes (période 2013 à fin 2015 sauf lot 3 jusqu'au 31/08/14)	Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud 7 Rue Mesplé 31100 TOULOUSE	Participation collectivité : Lot 1 (ALAE) : 5.422,39 € Lot 2 (ALSH) : 7.513,73 € Lot 3 (PAJ/CIJ) : 77.347,23 € Lot 4 (CLAS/CMJ) : 2.739,30 € pour 2013 (en T.T.C.)
N°2012/08	Marché public relatif aux assurances de la commune	S.M.A.C.L. 141 Avenue Salvador Allende 79 031 NIORT CEDEX 9	Lot 1 (Dommages aux biens) : 11.158,45 € T.T.C. Lot 2 (Responsabilité civile) : 2676,28 € T.T.C. Lot 3 (Véhicules à moteur) : 4333,72 € T.T.C.
N° 2012/09	Marché de maîtrise d'œuvre relatif à la construction de la Maison des Jeunes	AsDH – Didier HILAR 31620 VILLAUDRIC	57.327,27 € T.T.C.

## COMMISSION URBANISME ET ENVIRONNEMENT

### PROJET D'INSTALLATION DE LA SOCIETE LES MAGNOLIAS DANS LA ZAC EUROCENTRE

*Rapporteur : Alain LEGRAND*

Monsieur LEGRAND informe l'Assemblée que la société LES MAGNOLIAS souhaite s'installer dans la ZAC EUROCENTRE.

S'agissant d'une installation classée, Monsieur LEGRAND présente le dossier de consultation du projet qui a été déposé en Mairie et précise que l'enquête publique se déroule du 14 Janvier 2013 au 15 Février 2013 inclus.

Il précise que la société LES MAGNOLIAS souhaite exploiter un site à l'adresse suivante : 1 avenue de l'Hers - ZAC Eurocentre à CASTELNAU D'ESTRETEFONDS (superficie totale : 41 581 m²).

La société SARL LES MAGNOLIAS est filiale du groupe 3R qui construit et loue des bâtiments aux entreprises sur la région toulousaine. Ce groupe permet aux entreprises ne souhaitant pas investir dans l'achat de bâtiments de bénéficier de locaux nécessaires à leur activité par la location de bâtiments.

La société 3R est le maître d'ouvrage de la construction d'un projet de plateforme logistique comprenant un bâtiment de 18.300 m<sup>2</sup>. Le présent dossier de demande d'autorisation d'exploiter est établi par la société SARL LES MAGNOLIAS.

Le bâtiment projeté sera destiné à être proposé à la location à un ou plusieurs professionnels de la logistique et du stockage.

Le bâtiment sera alimenté par le réseau public d'adduction d'eau potable desservant la ZAC. L'eau potable sera utilisée pour couvrir principalement les besoins domestiques (lavabos, sanitaires) et les besoins en eau incendie.

La nature des activités de la plateforme est telle que la pollution de l'air est limitée : les sources de pollution de l'air seront principalement constituées par le trafic des camions et véhicules légers du personnel et les émissions de gaz de combustion provenant du fonctionnement de la chaudière (gaz naturel). Les risques pour l'environnement liés à la pollution de l'air en fonctionnement normal des installations sont donc négligeables.

Les sources sonores liées au fonctionnement des installations seront essentiellement les entrées/sorties des poids lourds et véhicules du personnel et les équipements techniques.

Le bâtiment est un grand volume simple en bardage métallique, animé par des volumes plus petits accolés pour tous les locaux annexes. La couverture sera équipée de panneaux photovoltaïques intégrés qui produiront une énergie renouvelable électrique revendue à EDF. Les zones de parking sont plantées d'arbres de haute tige.

Monsieur LEGRAND rappelle que le Conseil Municipal est appelé à émettre un avis sur ce type de dossier dans le cadre de l'enquête publique.

Vu l'intérêt économique qu'offre cette installation et que l'entreposage ne concerne pas des marchandises présentant un risque particulier, et vu que les vents dominants sont de secteur Nord-Ouest et Sud-Est, les différents polluants liés au trafic et aux installations techniques ne seront pas significativement dirigés vers les zones habitées les plus proches. Il en est de même pour les sources de bruit générées par l'activité des bâtiments, Monsieur LEGRAND propose au Conseil Municipal d'émettre un avis favorable pour l'installation de la société LES MAGNOLIAS.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la proposition présentée.

## **BILAN INSTRUCTIONS URBANISME 2012**

*Rapporteur : Alain LEGRAND*

Pour ce qui est des permis de construire, le nombre de dossiers traités pour les constructions neuves est stable par rapport à l'année précédente mais on peut noter une baisse importante du nombre de renseignements d'urbanisme suite au courrier envoyé aux notaires. Les permis de construire portant sur des constructions neuves augmentent sensiblement

puisqu'ils passent de 19 en 2011 (portant sur 32 logements) à 33 en 2012 (représentant 86 logements). Dans ces derniers figurent les 48 logements de Colomiers Habitat à Fombornier et les permis de construire du lotissement d'activités Pythagore.

Les demandes de travaux exemptés de Permis de Construire et Déclarations Préalables sont en légère augmentation (+8 par rapport à l'année précédente) ; ceci concerne notamment les abris de jardin et les garages.

Quant aux certificats d'urbanisme, ils sont quasiment stables par rapport à 2011.

Enfin, les lotissements (Permis d'Aménager et Déclarations Préalables) augmentent légèrement mais ils concernent essentiellement des partages de terrains (1 à 2 lots).

---

## **AVANCEMENT DES PROJETS EN COURS**

*Rapporteur : Alain LEGRAND*

- Aménagement de la zone industrielle de Cabaldos : 8 dossiers de permis de Construire ont été déposés ; 4 ont été délivrés ; nous sommes confrontés à la venue de gens du voyage sur cette zone ; s'agissant d'un terrain privé, la commune est impuissante ; un jugement en référé est attendu suite au dépôt de plainte de l'aménageur ;
- Etat de catastrophe naturelle sécheresse : la Préfecture a accusé réception de notre demande ;
- Château de Villefranche – Plan paysager : l'étude paysagère est validée ;
- Maison DIOP : l'arrêté portant incorporation du bien vacant sans maître dans le domaine communal a été pris et une publication a été faite sur les lieux et dans un journal d'annonces légales ;
- Urbanisation de la zone du Vigé : 4 dossiers de permis de construire ont été déposés.

## **COMMISSION VOIRIE ET SECURITE**

### **POINT SUR LES TRAVAUX ET PROJETS EN COURS :**

*Rapporteur : Christian FAURIE*

Monsieur FAURIE présente la situation des travaux de voirie au 21 Janvier 2013 :

- Piétonnier Route de Castelnau 2<sup>ème</sup> tranche : le Conseil Général a donné son accord pour la partie hors agglomération et la convention pour la partie située en agglomération est toujours en attente ; le marché de travaux est en cours d'élaboration par la C.C.F. ;
- Réfection aire de jeu Centre de Loisirs Maternel : les travaux se sont achevés début décembre ;
- Réfection pavés monument aux morts : les travaux sont terminés ;
- Prolongement Rue des Juillasses : les travaux ont été réalisés ;

- Marquage des liaisons douces : le marquage a été effectué rue de la Violèze et rue du Château ;
- Parking logements sociaux Rue de la Pégou, : ces travaux sont en cours de réalisation ;
- Mise à 70 km/h Chemin de Fontaynes : les travaux sont achevés ;
- Voie de contournement du Vigé : le voie sera ouverte à la circulation en avril ;
- Cheminement piétonnier « Gayraud » entre le lotissement de Fombernier et le projet Colomiers Habitat : la division parcellaire a été demandée au géomètre.

## **COMMISSION DES GRANDS TRAVAUX ET DU PATRIMOINE COMMUNAL**

### **POINT SUR LES AFFAIRES ET TRAVAUX EN COURS :**

*Rapporteur : Daniel NADALIN*

#### **EXTENSION ECOLE MATERNELLE :**

Certaines réserves ne sont toujours pas levées et des procédures visant à faire faire les travaux correspondants par d'autres entreprises aux frais des entreprises titulaires des marchés sont en cours.

#### **PROJET DE MAISON DES JEUNES :**

Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au cabinet d'architecture AsDH – Didier HILAR de Villaudric.

La compétence jeunesse étant transférée à la Communauté de Communes du Frontonnais, le dossier sera désormais suivi par cette instance.

#### **LOCAL DE LA POSTE :**

Les travaux de rénovation du logement sont achevés et le logement est loué depuis le 7 décembre.

#### **AMENAGEMENTS EXTERIEURS DU CENTRE DE LOISIRS (« JARDIN DES PETITS ») :**

Les travaux de terrassement et de revêtement sont achevés.

## **COMMISSION DU PERSONNEL COMMUNAL**

### **CREATION D'UN EMPLOI PERMANENT A TEMPS COMPLET DE REDACTEUR AUX SERVICES ADMINISTRATIFS MUNICIPAUX**

*Rapporteur : Christian FAURIE*

Monsieur FAURIE expose qu'en application des dispositions de la loi, il y a lieu de créer un emploi permanent à temps complet de rédacteur territorial aux services administratifs de la Mairie.

Il précise que cette création est consécutive à l'inscription sur la liste d'aptitude au titre de la promotion interne au grade de rédacteur d'un adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe – responsable du service du personnel – actuellement en poste.

L'intéressée devra bénéficier des échelles indiciaires afférentes à son emploi, dont la date de prise de fonction pourrait être le 1<sup>er</sup> Mars 2013.

Monsieur FAURIE propose au Conseil Municipal de créer un emploi permanent à temps complet de 35 heures hebdomadaires de rédacteur territorial, avec une prise d'effet au 1<sup>er</sup> Mars 2013 et de fermer le poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe que l'agent occupait jusque là.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la proposition présentée.

## **SERVICE DU PERSONNEL : ANNEE 2012**

*Rapporteur : Christian FAURIE*

Monsieur FAURIE présente le bilan des mouvements intervenus dans le personnel communal en 2012 :

La commune compte désormais 53 agents titulaires, 5 stagiaires et 16 agents non titulaires, auxquels s'ajoutent les 6 agents mis à disposition par Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud, prestataire pour le service Enfance Jeunesse. 2 départs à la retraite ont eu lieu. 3 agents sont en disponibilité.

Par ailleurs, au cours de l'année 2012, on a dénombré 26 avancements d'échelon à l'ancienneté minimum et une promotion interne.

Plus de 100 jours de formation ont été dispensés au cours de l'année 2012 dans le cadre du plan de formation présenté au CTP au printemps 2012.

Pour ce qui est de l'aspect financier, Monsieur FAURIE indique que le budget prévisionnel des charges de personnel représente près de 1.828.000 € ; il ajoute que le régime indemnitaire s'est élevé en 2012 à 48.500 € (stagiaires désormais dans le champ d'attribution du régime indemnitaire) et la prime de fin d'année à 26.000 € (indexation de 2%/an votée en Conseil Municipal). La subvention versée à l'association du personnel a porté sur un montant de 16.000 €.

Il a été également rappelé la démarche d'élaboration du document unique pour laquelle la commune a sollicité le Centre de Gestion, étant précisé que la commune de Bouloc s'inscrit dans une démarche collective aux côtés du S.I.V. et des 8 communes adhérentes qui ont souhaité y participer. La C.C.F. prendra la suite et coordonnera l'ensemble des actions.

Ont été ensuite énoncées les grandes décisions soumises au Comité Technique Paritaire :

- 1/ Le jour de carence (mis en place depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012),
- 2/ Le transfert du personnel dans le cadre de la création de la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF),
- 3/ La mise à disposition d'agents dans le cadre de la création de la Communauté de Communes du Frontonnais (CCF),
- 4/ La participation à la protection sociale complémentaire (prévoyance et santé),
- 5/ L'échelon spécial de la catégorie C de la fonction publique territoriale (taux promus/promouvables à 100%).

Il est enfin question de la création de la Médaille d'Honneur décidée en séance du conseil Municipal en 2011 : 2 agents sont concernés en 2012 par la Médaille d'argent pour 20 ans de présence.

**COMMISSION « ENFANCE JEUNESSE VIE  
SCOLAIRE »**

**POINT SUR LES AFFAIRES EN COURS**

*Rapporteur : Josette FERNANDES*

RAM : un bilan de l'activité de l'année 2012 a été effectué ;

PAJ : Fréquentation vacances scolaires de Noël importante sur 4 jours (23 jeunes différents avec une moyenne de 14 par jour) ; un atelier radio est prévu le 1<sup>er</sup> mars avec la participation de l'association « Les amis de la radio ».

C.L.A.S. : une réunion pour les actions enfance et jeunesse a été organisée ; les projets culturels portent sur « Bouloc vu par les jeunes » pour l'enfance et la Bande Dessinée pour la jeunesse.

P.E.L. : une plaquette à l'intention des familles est en cours d'élaboration avec toutes les actions qui peuvent les intéresser par tranches d'âge ; une après-midi « nature » est envisagée le 29 juin prochain avec la participation de l'association « Arbres et paysages d'autan » ;

Restaurant scolaire : après les repas test du mois de décembre, une rencontre est prévue avec l'association « Produit sur son 31 » dans les jours à venir pour discuter d'une suite à cette expérimentation ;

Opération « un fruit à la récré » : elle a repris à l'école élémentaire le 10 janvier ;

Ecole maternelle : les inscriptions pour la rentrée prochaine sont en cours en vue de l'ouverture d'une 7<sup>ème</sup> classe ;

C.M.J. : les élections sont reportées au 14 mars compte tenu du peu de candidatures enregistrées au 10 janvier ;

Bibliothèque : Jean-Jacques ROUCH sera présent pour le 15 février prochain.

**COMMISSION « FINANCES ET DEVELOPPEMENT  
ECONOMIQUE »**

**TRANSFERT DES EMPRUNTS COMMUNAUX CONCERNANT LA COMPETENCE  
« ACTION SOCIALE » VERS LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU  
FRONTONNAIS**

*Rapporteur : Michel PORTES*

Monsieur PORTES rappelle à l'assemblée que lors de la construction de la structure multi-accueil, il a été nécessaire de contracter 2 emprunts auprès de DEXIA afin de financer cette opération.

Monsieur PORTES informe que suite à la création de la Communauté de Communes du Frontonnais, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, la compétence Action Sociale est automatiquement transférée ainsi que les emprunts réalisés correspondants.

Il indique qu'il s'agit de 2 emprunts, contractés en 2005, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- **MIN221348EUR/0227907/002/1** (transféré en totalité)

Capital emprunté à l'origine	289.000,00 €
Capital restant dû avant échéance du 01/02/13	236.165,88 €
Annuité annuelle	19.190,09 €
  
- **MIN230994EUR/0239240/001/1** (transféré en partie)

Capital emprunté à l'origine	210.000,00 €
Capital restant dû avant échéance du 01/08/13	153.354,38 €
Annuité annuelle	15.139,11 €
  
- Capital restant dû avant échéance transféré à la CCF (18,64%)    28.585,00 €
- Capital restant dû avant échéance communal (81,36%)            124.769,38 €

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents d'accepter le principe de transfert de ces emprunts à la communauté de communes et d'autoriser le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce transfert.

**APPROBATION DU PROCES VERBAL DE MISE A DISPOSITION DE BIENS COMMUNAUX  
A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU FRONTONNAIS**

*Rapporteur : Michel PORTES*

Monsieur PORTES indique à l'assemblée que suite à la création de la Communauté de Communes du Frontonnais au 1<sup>er</sup> janvier 2013, il est nécessaire d'établir un PV de mise à disposition des biens communaux transférés à la CCF.

N'étant pas en mesure de présenter le PV de mise à disposition des biens, il propose au Conseil Municipal d'ajourner ladite délibération.



Le Conseil Municipal approuve l'ajournement de ladite délibération.

**COMMISSION SPORT CULTURE LOISIRS ET  
COMMUNICATION**

**POINT SUR L'ACTIVITE DE LA COMMISSION**

*Rapporteur : Gilbert ESTAMPE*

**PUBLICATIONS :**

Les Nouvelles et Rendez-vous vont être distribués par la Poste (nouveau marché incluant le routage) dans les jours qui viennent.

**VIE ASSOCIATIVE :**

- Gilbert ESTAMPE a assisté à l'Assemblée Générale de *Détente et Loisirs* le 4 janvier et de *la Fraternelle* le 6 janvier 2013.
- Le 17 décembre, plusieurs membres du Conseil Municipal ont assisté à l'émission en public de l'association « *Les Amis de la Radio* » qui a rencontré un beau succès. (environ 80 personnes présentes).

**VIE CULTURELLE :**

- Réception du *lycée hôtelier de Toulouse* et de celui de *Scandiano (Reggio Emilia)*. Intronisation d'un professeur et d'un élève italiens dans la Confrérie des Maîtres Vignerons du Frontonnais. Avant cela, un repas avait réuni une cinquantaine de personnes à la salle des fêtes.
- Participation à la remise des récompenses « *Villes et Villages Fleuris* » le 19 décembre au Conseil Général. Trois Boulocains ont été primés ainsi qu'un jardinier municipal en la personne d'Alain Saorine.

**COMMISSION SOLIDARITE ET ACTION  
SOCIALE**

**POINT SUR LES AFFAIRES EN COURS**

*Rapporteurs : Marie SAURIN et Nadine DEYSSON*

1/ Action : « chèque loisirs » : un élargissement de cette aide auprès des familles dont le quotient familial répond aux critères d'application est à l'étude.

2/ Action : Bourse au permis de conduire : cette action nécessite un travail administratif relativement important, et ne pourra donc pas être appliquée dans l'immédiat.

Le CCAS s'est prononcé favorablement sur l'étude de ces deux projets. Une prochaine réunion du Conseil d'Administration du CCAS entérinera ou pas leur application.

3/ Vacances séniors :

Le prochain séjour se déroulera à Meschers - sur- Gironde sur l'océan atlantique du Samedi 31 Aout au samedi 7 septembre prochains. Une réunion avec les personnes intéressées est programmée le 18 février prochain.

**La séance est levée à 22h45.**

**Relevé des délibérations :**

2013/01/01	Environnement	Projet d'installation classée de la société Les Magnolias à Eurocentre
2013/01/02	Personnel titulaire et stagiaire de la FPT	Création d'un poste de rédacteur territorial au service administratif
2013/01/03	Emprunts	Transfert des emprunts communaux concernant la compétence "Action sociale" vers la Communauté de Communes du Frontonnais

Emargements pour la séance du lundi 21 janvier 2013 :

<i>Christian FAURIE</i>	<i>Josette FERNANDES</i>	<i>Michel PORTES</i>	<i>Ghislaine CABESSUT</i>
<i>Alain LEGRAND</i>	<i>Daniel NADALIN</i>	<i>Gilbert ESTAMPE</i>	<i>Marie SAURIN</i>
<i>Robert BERINGUIER</i>	<i>Thierry MARTY</i>	<i>Anne-Marie FERNEKESS</i>	<i>Louis BONHOMME</i> <i>Absent excusé</i> <i>Procuration à Ch. FAURIE</i>
<i>Dominique HENRY</i>	<i>Philippe BOUCHE</i>	<i>Claire ECHARDOUR</i> <i>Absente</i>	<i>Maryse CAMP</i> <i>Absente excusée</i>
<i>Nadine REY</i> <i>Absente</i>	<i>Dominique MALHAIRE</i>	<i>Valérie RICCI</i> <i>Absente</i>	<i>Nadine DEYSSON</i>
<i>Marie PANASSIE</i> <i>Absente excusée</i> <i>Procuration à D. NADALIN</i>	<i>Bernadette DE SOUSA</i> <i>Absente</i> <i>Procuration à G. CABESSUT</i>	<i>Rose-Marie URRIOLABEITIA</i> <i>Absente</i>	<i>Laurent COMBE</i>
<i>Alain MASSOT</i> <i>Absent</i>			